

Stop à l'obsolescence programmée des communes !

Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, soutenu par Jean-Michel Fourgous, Président de SQY publie une pétition et appelle tous les élus de France à la signer pour dénoncer le désengagement de l'Etat sur les finances des collectivités locales.

Le courrier adressé au Président de la République par **Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois** destiné à l'interpeller sur les mécanismes fiscaux des collectivités locales et à ouvrir la voie d'un travail collaboratif entre les Maires et l'Etat, est resté sans suite.

Une rencontre entre **David Lisnard, Président de l'Association des Maires de France ; Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois ; Jean-Michel Fourgous, président de SQY ; Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir ; Nicolas Dainville, Maire de La Verrière et François Moutot, secrétaire général de l'UMY** a permis d'échanger sur toutes les problématiques et enjeux du mandat de Maire et particulièrement sur le système fiscal des collectivités locales. A l'unanimité et se faisant l'écho de leurs homonymes, ils souhaitent retrouver de l'autonomie, de la visibilité et de l'agilité dans la gestion quotidienne de leur territoire. Tous partagent des expériences difficiles de violences urbaines ou à leur rencontre, tous évoquent des difficultés croissantes dans l'équilibrage des budgets auquel ils sont tenus. Faire bouger les lignes, redonner du sens à l'action publique et garantir l'équité du financement des collectivités locales, sont parmi les objectifs de la pétition lancée par l'édile des Clayes-sous-Bois.

Une pétition comme levier démocratique

Pour Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, à l'origine de cette démarche, cette position est insoutenable. *« Aujourd'hui, le seul levier fiscal qu'il nous reste est la taxe foncière qui, rappelons-le augmente mécaniquement chaque année, sur la base des valeurs locatives et sur lesquelles les collectivités territoriales n'ont aucune action. Par ailleurs, je rappelle que la taxe foncière, que je n'ai pas augmenté depuis douze ans, pèse sur une seule catégorie de nos concitoyens, les propriétaires. Cette pétition est l'occasion unique pour que tous les élus de France s'expriment et soient entendus de façon unanime. Sans ressources ni compensations adaptées, nous ne pouvons plus garantir un niveau de service public satisfaisant et entravons notre capacité à investir, en dépit même des obligations fixées par l'Etat, en matière de logements ou de rénovation énergétique de nos bâtiments, par exemple. L'asphyxie de nos territoires est insupportable, nous devons retrouver de l'autonomie fiscale. »*

Parce qu'il est du devoir de l'Etat de ne pas entraver la liberté d'agir des maires et conformément à l'article 72 de la Constitution qui consacre le principe de libre administration des collectivités locales et donc leur autonomie financière, les Maires ne peuvent accepter un tel désengagement du gouvernement, qui se faisant, fragilise la décentralisation.

Tous les élus sont invités à signer et à relayer la pétition en ligne pour impulser la nécessaire **réforme en profondeur des mécanismes financiers**.

Retrouvez la pétition sur [Change.org](https://www.change.org)